

Tome n°9 de la Demande d'Autorisation Environnementale

Parc éolien du Rocher de Mémentu

Département : Côtes-d'Armor (22)

Communes : Rouillac et Le Mené

Maître d'ouvrage

SEPE du Rocher de Mémentu

Immeuble Grand Large 2

9 Boulevard de Dunkerque

13002 Marseille 2^{ème} Arrondissement



Maître d'œuvre

IBERDROLA France

Tour Ariane, Paris La Défense

5 Place de la Pyramide

92800 Puteaux

Réalisation et assemblage du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

ENCIS Environnement

Tome n°9 :
Capacités techniques et
financières

Table des matières

1 Identité du demandeur	5
1.1 Information pratique de la SEPE DU ROCHER DE MEMENTU	5
1.2 Présentation du client	5
1.2.1 Le Groupe IBERDROLA	5
1.2.2 IBERDROLA FRANCE : filiale française du Groupe IBERDROLA	5
2 Capacités techniques et financières	7

1 Identité du demandeur

Le Projet éolien du Rocher de Mémentu est porté par la SEPE du ROCHER DE MEMENTU détenue en totalité par la société IBERDROLA France (anciennement dénommée IBERDROLA RENOUVELABLES FRANCE) elle-même détenue en totalité par le groupe IBERDROLA.

1.1 Information pratique de la SEPE DU ROCHER DE MEMENTU

Demandeur	SEPE DU ROCHER DE MEMENTU
Forme juridique	Société par actions simplifiées (Société à associé unique)
Capital	5 000,00 €
Siège social	Immeuble Grand Large 2 9 boulevard de Dunkerque 13002 MARSEILLE
Activité	Production d'électricité ainsi que toutes activités pouvant se rattacher à l'objet social
N° Registre du Commerce et des Sociétés	501 736 698 RCS MARSEILLE
N° SIRET	501 736 698 00033
Code APE	3511Z

Tableau 1 : Identité du demandeur

1.2 Présentation du client

1.2.1 Le Groupe IBERDROLA

Le groupe IBERDROLA est leader dans les énergies renouvelables avec une capacité installée de 42 187 MW de capacités installés (éoliens et solaires) dans le monde à la fin 2023.

IBERDROLA est le premier investisseur en énergies renouvelables au monde. En France, le groupe Iberdrola renforce sa croissance dans le secteur des énergies renouvelables en investissant plus de 3 milliards d'euros entre 2020 et 2023 et en continuant à développer un pipeline de projets éoliens et photovoltaïques dans le but d'accroître son portefeuille de projets opérationnels au cours des prochaines années.

Au cours de l'exercice 2023, IBERDROLA et ses filiales ont investi 11 382 millions d'euros d'investissement, réalisé un chiffre d'affaires total et consolidé de 49 335 millions d'euros en 2023 et ont mis en opération 2 873 MW des projets renouvelables. Les capitaux propres consolidés du groupe IBERDROLA s'établissent au 31 décembre 2023 à un montant de 60 292 millions d'euros.

1.2.2 IBERDROLA FRANCE : filiale française du Groupe IBERDROLA

IBERDROLA FRANCE est la filiale française du groupe IBERDROLA, un des plus grands producteurs d'énergies renouvelables d'Europe et des États-Unis et l'une des cinq plus grandes entreprises d'électricité du monde.

IBERDROLA FRANCE développe, construit et opère des projets photovoltaïques, éoliens terrestres et éoliens offshore en France en privilégiant le développement économique et environnemental des territoires concernés.

IBERDROLA FRANCE compte une équipe d'environ 150 experts dans le secteur des énergies renouvelables travaillant dans 8 bureaux à travers toute la France, situés à Paris (siège social), Saint-Brieuc, Marseille, Limoges, Nancy, Nantes, Bordeaux et Lyon.

IBERDROLA FRANCE présente une capacité renouvelable en opération à fin du premier semestre 2024 de 614 MW de parcs éoliens terrestres - 118 MW - et offshore - 496 MW.

IBERDROLA FRANCE : Activités éoliennes terrestres

Pour IBERDROLA RENOUVELABLE FRANCE, l'énergie éolienne est un outil de développement des territoires grâce aux :

- développement des projets avec l'accompagnement de bureaux d'études et d'experts locaux ;
- revenus fiscaux : ces revenus sont compris entre 10 et 15 K€/MW à répartir entre les communes d'implantation, les Communautés de Communes, le Département et la Région (source : Éolien terrestre | Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (ecologie.gouv.fr)) ;
- conventions d'occupation du domaine public ou privé qui se traduit en loyers à définir selon les régions et le potentiel éolien ;
- contrats de sous-traitance auprès d'entreprises locales pour les travaux de terrassement, de bétonnage et de raccordement électrique. Les retombées économiques locales du chantier sont estimées à près de 200 000 € par MW installé ;
- mesures d'accompagnement liées au développement durable.

Les engagements d'IBERDROLA FRANCE

Des engagements en faveur des territoires :

- prise en considération des habitants et des enjeux du territoire ;
- concertation et disponibilité pour faire participer l'ensemble des parties (communes, riverains, développeur-investisseur) à la réflexion de l'insertion du projet ;
- fiabilité qui repose sur le choix de partenaires reconnus (collectivités / EPCI / SEM) ;

- développement économique local avec les retombées fiscales (fiscalité, loyers) des projets et la possibilité pour les collectivités et les habitants de participer au financement de la société de projet ;
- développement et exploitation des projets dans les règles de l'art en cohérence avec les activités, les citoyens, le paysage et le milieu naturel ;
- renforcement des échanges annuels avec les élus et les habitants sur l'activité des projets.

La démarche d'IBERDROLA FRANCE :

Travailler ensemble :

- échanges avec les propriétaires et les exploitants fonciers ;
- consultation des collectivités concernées ;
- préconsultations auprès des services de l'Etat (ARS - DGAC - Armée – DREAL...) ;
- mise en place d'un comité de pilotage du projet avec l'ensemble des parties prenantes.

Construire des synergies sur le territoire :

- ouverture du capital : privé ou public avec les collectivités (EPCI/SEM) ;
- ouverture aux financements participatifs par les habitants du territoire et / ou avec la mise en place de la gouvernance partagée ;
- possibilité de projets multi-énergies (éolien, PV) ;
- accompagnement des collectivités au développement durable. Exemples : lutte contre la précarité énergétique, financement de l'enfouissement de câbles électriques aériens, chaufferie bois, éclairage LED, interventions pédagogiques, études énergétiques, etc.

IBERDROLA FRANCE met à disposition l'ensemble des moyens financiers nécessaires afin que la SEPE DU ROCHER DE MEMENTU puisse assurer, conformément aux termes de l'autorisation et à la réglementation applicable, la construction et l'exploitation du parc, mais également la cessation éventuelle de l'exploitation de ce parc et la remise en état du site.

2 Capacités techniques et financières



Lettre d'intention d'Iberdrola France

(soumise aux dispositions de l'article 2322 du code civil)

SEPE DU ROCHER DE MEMENTU

9 boulevard de Dunkerque

13002 Marseille

Madrid, le 21 février 2025

Objet : Engagement de la société IBERDROLA FRANCE (IF) de mettre à disposition de la Société d'exploitation du ROCHER DE MEMENTU ses capacités techniques et financières pour la réalisation et l'exploitation du Parc Eolien du Rocher de Mémentu dans le respect des intérêts visés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement et d'être en mesure de satisfaire à ses obligations lors de sa cessation d'activité.

Je soussigné, Carlos Serrano Lopez et Ghislain Minvielle, agissant en qualité de Directeur General, de la société Iberdrola France (IF), société par actions simplifiée au capital de un milliard trente-quatre millions quatre cent soixante-dix huit mille quatre cent soixante-dix euros (1.034.478.470,00 €) dont le siège social est situé 5 place de la pyramide à Puteaux (92800), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 479 858 763 (« IF »),

- Confirme et en tant que de besoin atteste que la société d'exploitation du ROCHER DE MEMENTU, société par actions simplifiée au capital de cinq mille euros (5 000 €) dont le siège social est situé 9 Bd Dunkerque Marseille (13002), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro 501 736 698 (la « Société »), a comme actionnaire unique la société Iberdrola Renouvelables, société par actions simplifiée au capital de cinquante neuf millions huit cent trente-neuf mille cent quatre-vingts euros (59.839.180,00 €) dont le siège social est situé 9 Bd Dunkerque Marseille (13002), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le numéro B 490 490 448 qui a elle-même pour actionnaire unique la société IF ;
- Dès lors, en application des articles L. 233-1 et suivants du code de commerce, la Société est une filiale contrôlée par IF, dont l'objet social est dédié aux fins exclusives de la construction

IBERDROLA FRANCE
RCS de Nanterre n° 479 858 763 – Capital social : 1.034.478.470,00 euros
Siège social : Tour Ariane Paris La Défense – 5, place de la Pyramide – 92800 Puteaux

et de l'exploitation d'un parc éolien d'un maximum de 14,4 MW situé sur le territoire de la commune de Rouillac (22250), dans les Côtes d'Armor.

- Confirme les informations relatives aux capacités techniques et financières dont dispose et disposera la Société pour la réalisation et l'exploitation du Parc Eolien du Rocher de Mémentu (le « Projet ») telles que présentées et détaillées dans le dossier de demande d'autorisation environnementale (« DDAE ») ;
- Confirme par la présente le soutien technique et financier déjà apporté à la Société et s'engage, selon les termes et conditions de la présente, à continuer à mettre à la disposition de la Société les capacités techniques et financières dont dispose IFR afin que la Société puisse mener à bien le Projet et assumer l'ensemble des exigences susceptibles de découler du respect des intérêts visés à l'article L. 511-1 du code de l'environnement dans le cadre de la construction et de l'exploitation dudit Projet en ce compris la cessation éventuelle de l'exploitation et de la remise en état du site (article L. 512-6-1 du même code).

Plus précisément, et ainsi qu'il a d'ores et déjà été détaillé dans les informations figurant au DDAE, les capacités techniques et financières dont la Société dispose et disposera seront les suivantes :

(i) Soutien technique

IF confirme les informations contenues dans le DDAE s'agissant des capacités techniques dont dispose et disposera la Société pour la réalisation et l'exploitation du Projet mais également pour la cessation éventuelle de l'exploitation de ce Projet et la remise en état du site.

IF est une filiale détenue à 100 % par la société IBERDROLA SA, société cotée au capital social de quatre milliard sept cent soixante-oneze millions cinq cent soixante-dix mille cinq cent euros (4.830.420.750,00 €).

IF et ses filiales constituent ensemble des sociétés dédiées à la production d'énergie renouvelable en France du groupe espagnol de premier plan Iberdrola qui exploite un parc de 38,3 GW de capacités installées dans le monde – dans l'éolien et le solaire – dont 614 MW en France.

En l'espèce, IF confirme mettre en œuvre ses meilleurs efforts afin que la Société soit en mesure de procéder à la réalisation des études techniques et environnementales, et à l'obtention des autorisations administratives, et s'engage à cette fin à affecter les ressources humaines dont elle dispose et qui sont décrites au DDAE nécessaires au Projet, en ce compris la préparation de l'ensemble des accords de fourniture et de prestations qui seront confiés soit à ses filiales soit à des tiers pour la construction et l'exploitation du Projet.

Enfin, IF prendra les mesures techniques nécessaires en vue du démantèlement de cette installation conformément à la réglementation applicable.

IBERDROLA FRANCE
RCS de Nanterre n° 479 858 763 – Capital social : 1.034.478.470,00 euros
Siège social : Tour Ariane Paris La Défense – 5, place de la Pyramide – 92800 Puteaux

(ii) Soutien financier

IF confirme les informations contenues dans le DDAE s'agissant des capacités financières dont dispose et disposera la Société pour la réalisation et l'exploitation du Projet mais également pour la cessation éventuelle de l'exploitation du Projet et la remise en état du site.

IBERDROLA SA et ses filiales ont investi environ sept mille trois cent trente-six millions d'euros (7 336 millions €) dans des projets d'énergies renouvelables terrestres en 2023 dans le monde et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de quarante-neuf mille trois cents trente-cinq millions d'euros (49 335 millions €) en 2023. Les capitaux propres consolidés du groupe Iberdrola s'établissent au 31 décembre 2023 à un montant de soixante mille deux cent quatre-vingt-douze millions d'euros (60 292 millions €).

IF, en sa qualité de maison mère de la Société, s'engage à fournir à la Société, l'ensemble des moyens financiers nécessaires à la construction, l'exploitation, à la cessation éventuelle de l'exploitation du Projet et à la remise en état du site.

10878913
M CARLOS
SERRANO
Carlos Serrano Lopez
Directeur général
Iberdrola France

Firmado digitalmente
por 10878913M
CARLOS SERRANO
Fecha: 2025.02.24
16:32:42 +01'00'

Minvielle
Ghislain
Ghislain Minvielle
Directeur général
Iberdrola France

Signature
numérique de
Minvielle Ghislain
Date : 2025.02.24
16:36:51 +01'00'